



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques
LB/MJ

Mail : stm@ploemeur.net

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 056-215601626-20240621-2024DST54-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 54

OBJET : Tarifs des « Jeudis de Ploemeur »

Règlementation

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, particulièrement son article L 2122-22, donnant au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 Mai 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire en application de cet article ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs de l'animation municipale « Les Jeudis de Ploemeur » pour l'année 2024,

ARRETE

Article 1 :

- 1) Les tarifs des « Jeudis de Ploemeur » sont fixés comme suit :

Droits de place par soirée	Tarif
Commerce alimentaires	9,25 €. par m ²
Commerce alimentaires à emporter	4,50 € par m ²
Commerce non alimentaires	4,50 € par ml
Traitements des déchets par soirée	Tarif par emplacement
Forfait emplacement inférieur à 9 m ²	6,35 €.
Forfait emplacement supérieur à 9 m ²	12,75 €.
Branchements électriques par soirée	Tarif unitaire
Moins de 1 KW	2,00 €.
De 1 à 3 KW	6,00 €.
De 3 à 6 KW	12,00 €.
De 6 à 9 KW maxi	18,00 €.
Branchement équipement annexe (remorque frigorifique...)	18,00 €.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 056-215601626-20240621-2024DST54-AR

2) Les tarifs pouvant être pratiqués par les commerçants restent **plafonnés** :

- **8,50 €** : l'assiette complète ;
- **3,00 €** : le dessert ;
- **5,00 €** : la bouteille de cidre (75 cl) ;
- **6,00 €** : la bouteille de bière artisanale (75 cl) ;
- **8,00 €** : la bouteille de vin (75 cl).

3) Valeur de facturation des repas (de l'organisation et des groupes culturels) par les commerçants à la Ville de Ploemeur :

- Coupon assiette complète : valeur **6,00 €** ;
- Coupon boisson : valeur **1,50 €** ;
- Coupon dessert : valeur **2,00 €**.

Article 2 : les recettes de ces ventes seront perçues dans le cadre de la régie de recettes « marchés ».

Article 3 : Madame la Directrice générale des services, Monsieur le Trésorier Principal de Lorient, receveur municipal, Madame le Régisseur titulaire de recettes de la jeunesse, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le **21 JUIN 2024**

Claude ORVOINE

**Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités**



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex